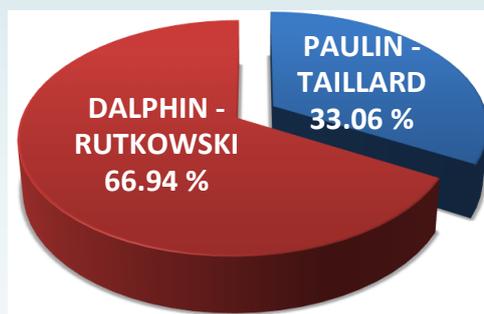


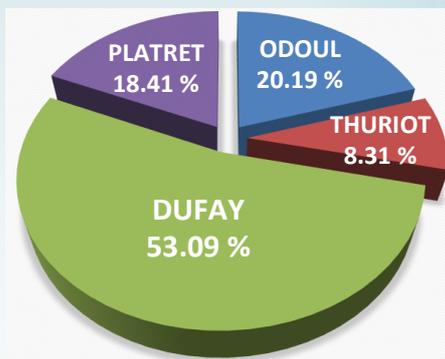
Elections Départementales

Nombre d'inscrits	2063
Suffrages exprimés	841
Blancs / Nul	43
Abstention	57.15 %



Elections Régionales

Nombre d'inscrits	2063
Suffrages exprimés	842
Blancs / Nul	32
Abstention	57.63 %



Merci !

La campagne des élections départementales, une première pour moi en tant que candidat, fut courte mais très intense, avec pour résultat la victoire pour notre canton. Les électeurs ont en effet désigné dimanche 27 juin le binôme que je forme avec Marie-Laure Dalphin comme leur représentant au Département pour les six années à venir. **Aux Auxons, les deux-tiers des suffrages nous sont adressés**, un véritable plébiscite des habitants pour leur maire ! A ce titre, **je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre soutien, pour votre mobilisation entre les deux tours qui a très certainement contribué à ce succès, et surtout pour la confiance que vous me renouvez à nouveau, un an après m'avoir reconduit en tant que maire de votre commune.**

Je suis persuadé que cette élection aura permis de mettre en lumière l'intérêt de postes clés tels que ceux de conseillers départementaux, malgré le faible engouement et la méconnaissance dont ils pâtissent. En effet, les compétences des communes sont aujourd'hui assurées majoritairement par les agglomérations, les départements, ou les collectivités rendant primordial le fait d'y avoir des représentants locaux et impliqués. Paradoxalement, ce type d'élection secondaire a plus d'impact sur notre vie quotidienne qu'un scrutin présidentiel ! Pour ces raisons, **c'est une chance pour les Auxons d'avoir désormais son premier magistrat siégeant au sein de l'instance départementale avec l'appui de la majorité.**

Je serai donc désormais plus efficace pour faire avancer les projets dans lesquels le département prend part, comme par exemple celui de la réhabilitation du Château et du réaménagement de la rue de l'Eglise qui doit démarrer l'année prochaine. Par ailleurs, comme je m'y suis engagé, je céderai prochainement ma place au sein du conseil communautaire de la Métropole à l'un des membres du conseil municipal, poste clé pour ce qui concerne les délégations de l'agglomération.

Enfin, cette première partie d'année 2021 s'achevant, chacun d'entre nous va pouvoir visiblement cette année profiter des vacances estivales pour se ressourcer et, pour ceux qui le peuvent, voyager ! La plupart des mesures sanitaires sont dorénavant drastiquement assouplies et la situation globale semble stable et maîtrisée. Espérons que cela soit la fin d'une période délicate qui trouve son épilogue tout en restant prudent face à ce virus si imprévisible. Le conseil municipal fera à partir de début juillet sa trêve estivale pour se préparer à une rentrée chargée en projets : les chemins piétonniers, les travaux de la rue de la mairie, et le travail préparatoire aux grands chantiers de 2022 seront à l'ordre du jour en septembre. Pour ma part, je serai présent sur le terrain tout l'été.

Je souhaite de bonnes vacances à chacun d'entre vous, je vous adresse un grand merci pour votre soutien et pour la confiance que vous portez en mon équipe municipale qui œuvre au quotidien pour notre village et ses habitants.

A bientôt.

Serge RUTKOWSKI

VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL—Rue de l'Eglise

La Commune met en vente un terrain lui appartenant.

Celui-ci se trouve sur le bas de la rue de l'Eglise, en face du porche d'accès à l'Ehpad (entre le numéro 5 et 9).

Cette parcelle de terrain à bâtir affiche une surface d'environ 1400 m² et est proposée au prix de 118 000 € hors frais de notaire.

Sa commercialisation est assurée par l'étude notariale de **Maitre MOHN** (4 rue de Dole à Besançon) qu'il faut contacter directement en cas d'intérêt au **03.81.82.10.56**.

Pour la petite histoire, une maison trônait dessus à l'origine, comme on peut le constater sur cette ancienne carte postale. Elle s'est effondrée subitement il y a longtemps, laissant depuis le terrain nu jusqu'à aujourd'hui !



REAMENAGEMENT CHATEAU ET RUE DE L'EGLISE

La municipalité, consciente des difficultés de déplacement des piétons le long de la rue de l'Eglise, a demandé au service voirie (gestionnaire de nos voiries) de Grand Besançon Métropole de proposer une solution d'aménagements de sécurité entre la rue du Faubourg et l'arrêt de bus situé à proximité du 16 rue de l'Eglise.

Une présentation des travaux sera organisée en réunion publique à la rentrée. Ces travaux seront programmés courant de l'année 2022.

Les aménagements de la rue de l'Eglise vont de pair avec le projet de réhabilitation du quartier du Château et de l'ancienne école Sainte-Claire en logements. Ce projet d'ampleur, couplé à la sécurisation des accès sur rue et de l'installation d'un arrêt de bus digne de ce nom, remodeleront définitivement ce secteur en apportant sérénité et modernité à ses riverains.

REPORT DES TRAVAUX RUE DE LA MAIRIE

Les travaux d'aménagement de la rue de la Mairie (voir Mag' de Juin dernier) prévus initialement fin juin sont reportés à la rentrée de septembre.

Toutefois, les deux arrêts au STOP prévus en son milieu, au niveau des rues de Netery et Penaux, sont déjà matérialisés avec peinture au sol, permettant plus facilement l'insertion des automobilistes depuis ces deux rues.

L'URBANISME EN CONSTANTE AUGMENTATION

Pour tous les dossiers touchant à l'urbanisme, la compétence du traitement des dossiers (permis de construire, de modifier, d'aménager...) a été transférée à Grand Besançon Métropole (GBM).

Ce sont donc désormais les services de l'agglomération qui analysent ces demandes. Vous ne le savez peut-être pas, mais tout ceci a un coût :

- un Permis de Construire (PC) pour une maison, un garage, une extension, ou même un carport coûte 334 € à la commune
- une Déclaration Préalable (DP) pour une piscine, un abri de jardin, une pergola et même pour une serre supérieure à 5m² engendre 234 € de dépense communale

Ces coûts sont facturés à la commune par GBM, que la demande aboutisse ou non ! Si l'on jette un rapide coup d'œil aux dossiers en cours, on peut constater qu'à la date du 15 juin, le nombre des demandes d'autorisation (20 PC et 52 DP) est déjà très proche du total de l'année 2019 (24 PC et 57 DP).

Ces statistiques confirment ce que l'on peut constater sur le marché immobilier : **Les Auxons sont devenus l'une des communes les plus prisées dans le choix d'installation des grand-bisontins !** Cette tendance, confirmée de la bouche des agents immobiliers, des promoteurs, ou encore des loueurs, vient souligner le dynamisme de notre village et nous rend fiers des projets menés depuis la fusion.

UNE CARTOGRAPHIE SUR L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Pierre Perrin, étudiant de 19 ans en Master Géographie, effectue un stage de cartographie. Il recense les actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité menées par la commune.

Ces informations serviront à la création de cartes modifiables au fil du temps, disponibles prochainement sur notre site internet.

Sachez que la commune dispose, sur ses propres terrains, d'arbres fruitiers (groseilliers, noyers..) notamment vers l'école. Ils sont à disposition de tous les habitants pour la cueillette.



N'hésitez pas à vous y rendre en famille, au moment de la maturité des fruits !

Un grand merci à Pierre pour ce super travail !



Rond point de l'école

Parc des Ch'nillons

INFORMATION 14 JUILLET



Cette année encore malheureusement, comme dans de nombreuses autres communes, le feu d'artifice du 14 juillet n'aura pas lieu. L'absence de consignes préfectorales claires nous empêche d'anticiper la commande de ce genre d'événement qui ne peut se préparer en dernière minute. Veuillez nous excuser pour cet impondérable, nous espérons sincèrement nous rattraper l'année prochaine.

ON BALISE, HEIN ?



La commune a la chance d'être traversée par le GR®145.

Afin de ne pas perdre les utilisateurs, au printemps, des bénévoles parcourent le tracé en vérifiant que les balises sont toujours bien visibles. Ils mettent à jour le sticker sur le poteau ou le coup de peinture sur les arbres ou autres supports. En hiver, leur tâche consiste à vérifier que le parcours est toujours accessible.

Grâce à eux, les randonneurs peuvent emprunter les chemins de grande randonnée en toute quiétude.



Bon chemin



Mauvais chemin

ROAD TO ROME (la route vers Rome)

Une dizaine de marcheurs sont partis de Calais le 16 juin 2021 pour rejoindre Rome à pied après un périple de près de 4 mois et d'environ 1.800 Km. Le parcours en France se termine à Jougne (les Echamps), ensuite la Suisse, le Valais, le franchissement du col du Grand St Bernard, pour enfin relier Rome à travers le Val d'Aoste, la plaine du Pô et la Toscane.

Parmi les randonneurs, le Président de l'AEVF (Association Européenne de la Via Francigéna) Maximo TEDESCHI et la Présidente de FFrandonnée, Brigitte SOULARY.

Actuellement le groupe sillonne les chemins des Hauts de France. En Franche-Comté, l'étape Cussey/L'Ognon – Besançon Chamars traversera notre Commune le samedi 17 juillet 2021.

Une dizaine de randonneurs d'Anim'auxons les accompagneront. Si vous le souhaitez, vous pouvez également vous joindre à eux sur toute ou une partie de l'étape. Des renseignements complémentaires peuvent vous être fournis au 06 86 88 33 72.

VISITE DU COLLEGE PAR LES CM2

Une nouvelle année scolaire s'achève, accompagnée du départ des « grands CM2 » de l'école !

Afin de leur permettre d'appréhender au mieux leur future rentrée, les 24 CM2, accompagnés de leur enseignante Mme Baud, ont eu l'occasion de visiter le collège le 21 juin, lors d'une demi-journée en immersion dans la vie d'un(e) collégien(ne).

Ils ont été accueillis dans le plus strict respect des règles sanitaires : salle de classe réservée, sortie en récréation décalée par rapport aux collégiens..

Les élèves ont pu effectuer une visite guidée de l'établissement et une présentation de la classe de 6ème leur a été proposée.

Il ne reste plus qu'à leur souhaiter un bon été et... une bonne rentrée en 6ème !

TEST SALIVAIRE A L'ECOLE

Une campagne de tests salivaires a eu lieu dans notre école le mardi 8 juin.

Ces campagnes concernent prioritairement les élèves dont les parents ont donné leur consentement.

Tous les adultes volontaires travaillant à l'école ont pu également y participer.

Aucun cas positif n'a été relevé.

Une bonne nouvelle à l'approche de la période estivale, qui laisse espérer une fin d'année scolaire sans virus !

LES ECOLIERS CUSSEYLOIS DE PASSAGE AUX AUXONS

Le vendredi 25 juin, les élèves de l'école de Cussey sur l'Ognon étaient en sortie scolaire à vélo, traversant les communes de Chauenne, Pelousey et Auxons. Ils en ont profité pour faire une halte dans notre belle commune et profiter du site du pôle sportif pour prendre leur pique-nique.



RETOUR DES ASSOCIATIONS

L'assouplissement des mesures sanitaires lié au retour d'une météo (un peu) plus clémente a permis aux associations du village de reprendre des couleurs !



L'anglais est la première activité adulte à avoir repris dans les locaux du pôle sportif début juin.

Page

5

La section tennis-de-table a également pu renouer avec les entrainements des jeunes en début de mois et organiser son tournoi ouvert à tous le dimanche 27 juin et prévoit également un stage estival du 8 au 10 juillet.



Le mercredi 2 juin ce fut le retour de la gym enfants, puis le lendemain celui du trail (en extérieur) pour les plus endurants.

La babygym et la danse enfants ont repris leurs séances à partir du samedi 5 juin.



A partir du mercredi 9 juin, les activités adultes en intérieur ont enfin fait leur retour.



Au rayon évènementiel, le club de tennis a pu organiser sa journée découverte « Fête du tennis » sous le soleil le samedi 19 juin, et à cette même date l'école Auxon Music a eu l'occasion de reprendre ses auditions annuelles sous le carport du terrain de pétanque

en présence d'un public venu en nombre.



Le club de foot a repris ses entrainements habituels et les rencontres avec les équipes adverses.



Le judo, quant à lui, a retrouvé les tatamis de son dojo pour ses séances en intérieur



UN NOUVEAU BUREAU POUR LE COMITE DES FÊTES



Vendredi 11 juin, les nouveaux membres du comité des fêtes se sont réunis pour leur premier conseil d'administration.

Maud Bensaïd succède à Marie-Cécile Adam au poste de présidente, Laurence Noirjean à Claude Tisserant au poste de secrétaire et Nathalie Colinet à Sébastien Nedez au poste de trésorier.

Nous remercions les anciens membres pour leur dévouement

durant ces dernières années.

Ce nouveau bureau est soutenu par 6 autres membres du comité d'administration.

Le comité des fêtes est une association en lien avec la mairie qui a pour but d'organiser des manifestations favorisant le lien social entre les habitants avec l'aide, ou non, des associations de la commune.

Ces dernières années, par exemple, le comité a organisé la fête du jeu et le nettoyage du village avec le conseil municipal des jeunes, Halloween avec la Farandole et le 14 juillet avec diverses associations du village. Depuis 2015, un poulailler collectif a aussi vu le jour avec l'aide du comité des fêtes.

Lors de cette première réunion en comité d'administration, il a été décidé d'organiser un pique-nique géant avec apéro offert par le comité des fêtes au **parc des Ch'nillons le dimanche 29 août**. Bien entendu, tout se fera en fonction de l'évolution de la situation sanitaire actuelle.

Les portes du comité des fêtes sont ouvertes à tous les Auxois et Auxoises : « Nous avons besoin de bras et de bénévoles pour faire vivre notre village ! »



PREVENTION DES TIQUES

En Bourgogne-Franche-Comté, 43% des tiques portent des maladies infectieuses, comme la maladie de Lyme, alors que la moyenne française est de 30%, d'après l'INRAE qui met en place le programme CiTique. Les tiques sont testées pour une quarantaine d'agents infectieux et ils peuvent tous être dangereux.

Sur son site, l'ARS recommande de :



Pour participer au programme CiTique de l'INRAE, chacun peut envoyer des insectes trouvés à l'Inrae, grâce à un kit de collecte.

Il est aussi possible de signaler une piqûre sur l'application 'Signalement tique'.

À ce jour, 50 000 tiques ont été envoyées par des personnes qui se sont fait piquer.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :



Alors que des nouvelles étapes ont été franchies les 9 et 15 juin dans la stratégie de réouverture en cours, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Préfecture du Doubs invitent toutes les personnes de 12 ans et plus à se faire vacciner contre la COVID en prenant rendez-vous dans un centre de vaccination ou en se rapprochant de leurs professionnels de santé.

Le centre de vaccination Micropolis à Besançon, en particulier, n'a pas encore atteint sa pleine capacité et de nombreuses doses sont disponibles dès cette semaine. Accéder à la vaccination est donc rapide et facile, mais nécessite l'accord parental pour les mineurs

L'approche de l'été ne doit pas conduire à différer la vaccination. Chacun est au contraire invité à prendre rendez-vous dès à présent pour une première injection. Si le rendez-vous pris en ligne pour la 2ème injection ne convient pas pour cause de départ en vacances, il sera possible de le déplacer lors du premier passage en centre, pour qu'il soit fixé sur un temps compatible avec son organisation personnelle. Le vaccin constitue l'une des clés pour un retour réussi à la vie normale. Protégeons-nous, protégeons les autres, vaccinons-nous !

PREVENTION DES FORTES CHALEURS

Dans le cadre du plan national canicule et en raison des fortes chaleurs de 2020, les organismes de santé lancent leur campagne de prévention des potentielles fortes chaleurs de cet été. Pour votre santé et celle de vos proches, soyez vigilants !

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

Protégez-vous

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

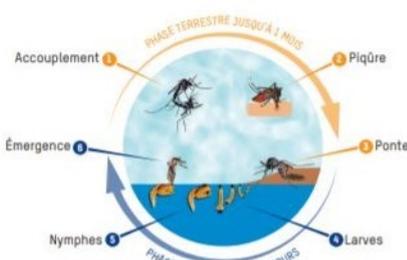
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

MOUSTIQUE TIGRE

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Nom commun <i>Nom scientifique</i>	Moustique tigre <i>Aedes albopictus</i>	
Taille	5 - 10 mm	
Origine	Asie du Sud-Est	
Particularité	Rayé blanc et noir	
Longévité	1 mois	
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle	
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide (présence en 2015 dans 30 départements)	

LE CYCLE DE DÉVELOPPEMENT



COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.

- MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS,...**
Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...
- DÉCHETS**
Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.
- SOUCCOUES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS,...**
Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).
- PISCINES - BASSINS**
Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.
- GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION**
Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.
- RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU**
Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voilage moustiquaire fin ou un autre tissu.

L'ASTUCE !
Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.



Trucs et astuces



Les bienfaits de la peau de Banane



Un engrais pour le jardin

Au potager, il suffit de placer au fond du trou de plantation une peau de banane enroulée. En se décomposant, elle libérera des éléments nourrissants pour les plantes gourmandes comme les tomates, les aubergines ou les cucurbitacées. Pour avoir un beau rosier avec de belles fleurs, enterrez une peau de banane à son pied lors de la plantation. Pourquoi ? Car les rosiers ont besoin du potassium contenu dans la peau de banane pour se développer.

Repoussez les pucerons

Coupez la peau de banane en petits morceaux et enterrez-les sous vos plantes. Grâce à ce répulsif improvisé, vos arbres et arbustes seront protégés des pucerons nuisibles ! Plus besoin de pesticides et autres produits chimiques qui laissent des résidus sur les plantes...



Cirer vos chaussures

Frottez vos souliers avec la face interne d'une peau de banane pour les faire briller. Ces pelures sont notamment excellentes pour apporter de la brillance aux chaussures en cuir ternies sans se ruiner en cirage.

Polir les couverts en argent

Vous pouvez nettoyer vos fourchettes, couteaux, cuillères avec une peau de banane. Utilisez la partie intérieure pour rendre vos argenteries bien brillantes.

Lavez les feuilles des plantes avec l'intérieur d'une peau de banane
Cela permet de les dépoussiérer et de les faire briller !



Pour que vos viandes soient juteuses

Cela concerne en particulier le blanc de poulet. Avant de le mettre au four ou dans la casserole, frottez la viande avec une peau de banane. Elle sera tout simplement délicieuse !

Purifiez l'eau

Des études ont révélé que la peau de banane absorbe les toxines dans les rivières contaminées, surtout les métaux lourds.

Attirez des oiseaux

Ils adorent le goût sucré des bananes et l'odeur de ces déchets de cuisine les attire.

